

Boissons énergisantes

L'ASPQ se réjouit de l'initiative de la Ville d'Amqui

Montréal, le 2 décembre 2011 – Préoccupée par la consommation grandissante de boissons énergisantes chez les jeunes, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) salue la décision de la Ville d'Amqui visant à en interdire la vente dans les établissements sous sa juridiction. C'est un exemple concret de l'importance du rôle que peuvent jouer les acteurs municipaux en matière de promotion de la santé et des saines habitudes de vie et l'Association souhaite que plusieurs autres municipalités suivent l'exemple et emboitent le pas.

Côtoyant jus de fruits et bouteilles d'eau sur nos tablettes, les boissons énergisantes peuvent être perçues comme des produits alimentaires inoffensifs pouvant être consommés à volonté. Pourtant, les ingrédients qu'elles contiennent peuvent être dangereux pour la santé, allant de simples nausées jusqu'à des problèmes cardiaques graves. Rappelons que plus de 80 % des boissons énergisantes qui se retrouvent en vente libre n'ont pas fait la preuve de leur non-dangerosité. De ce fait, et parce qu'elles sont facilement accessibles, il est important de déployer tous les efforts afin de protéger la santé de la population.

En plus d'en restreindre l'accès, tel que décidé par la Ville d'Amqui, l'Association propose d'autres avenues qui permettraient de mieux contrôler les risques et de dénormaliser la consommation de boissons énergisantes. L'ASPQ recommande également au gouvernement provincial de protéger la santé de la population en appliquant pour sa part les mesures suivantes :

- Interdire la vente de boissons énergisantes aux mineurs
- Faire appliquer plus rigoureusement l'interdiction de vente de boissons énergisantes additionnées d'alcool
- Imposer une taxe spéciale

- 30 -

Source :

Marie-Claude Perreault

Responsable des communications et de la coordination d'événements

Association pour la santé publique du Québec – www.aspq.org

Téléphone : 514 528-5811 poste 226

Cellulaire : 514 567-6565

mcperreault@aspq.org